

l'uqam



Un 39^e module

La famille des sciences administratives et économiques compte un module de plus cette année: le module des sciences comptables duquel relèvent le baccalauréat et le certificat en sciences comptables ainsi que le certificat en administration, sciences comptables.

Plus de 900 étudiants sont inscrits à l'un ou l'autre de ces programmes, à temps partiel. Les femmes représentent de 20 à 25% du total étudiant. «En 67, on ne comptait guère plus de 10 femmes sur 3,500 étudiants, note M. André Corbeil, directeur intérimaire du module. C'est un changement très intéressant... et rapide.»

Ce n'est pas d'hier que l'UQAM

porte intérêt aux sciences comptables: en 72, le premier certificat en administration, option sciences comptables, est mis sur pied; l'année suivante, le certificat en sciences comptables; en 74, un pas de plus: l'ouverture du cheminement B du bac spécialisé en administration, pour un diplôme de premier cycle en sciences comptables.

Le baccalauréat qu'offre actuellement le module tient lieu et place de ce cheminement B. Ce n'est pas, à vrai dire, un nouveau programme même si, sur le plan administratif, il doit être considéré comme tel.

Ce bac peut-il conduire à l'obtention du diplôme de comptable agréé? «Certainement, sou-

ligne M. Corbeil. Tout comme le cheminement B le faisait, le bac est une ouverture importante pour ceux qui se destinent aux CA. C'est une chose qui n'est pas assez connue. L'an dernier, sur les 11 candidats que nous avons présentés à l'examen national, 7 ont réussi avec succès, leurs résultats étant même supérieurs à la moyenne nationale. Ces étudiants sont cependant obligés de suivre 200 heures de cours d'appoint, en plein été. Ce sont des conditions presque inhumaines; il faudrait peut-être songer à l'explosion de ces heures de cours en une maîtrise en sciences comptables. Ce n'est qu'un rêve mais depuis 72, tous nos rêves sont devenus réalités. D.N.

Inscriptions d'automne: 11 385 étudiants

Le 2 septembre 1977, 11 385 étudiants avaient validé leur inscription à l'UQAM, c'est-à-dire effectué leur choix de cours et acquitté leurs frais de scolarité. Ce nombre comprend 5 208 temps complet et 6 177 temps partiel. L'an dernier, à pareille date, ils étaient 12 189 inscrits, dont 5 756 temps complet et 6 433 temps partiel. En gros, on enregistre une baisse de 1 000 étudiants

avec un écart légèrement plus grand entre le nombre d'étudiants à temps complet et ceux à temps partiel.

«Cet écart pourrait être réduit ou comblé par les inscriptions tardives qui comptent habituellement plus d'étudiants à temps complet», estime M. Jean-Claude Clark, directeur du service de l'inscription. Les retardataires se manifesteront entre le 12 et le 16 septembre, et les statistiques définitives seront rendues publiques le 26 de ce mois.

Cette année, les étudiants se répartissent comme suit: famille des arts, 953 (1 072 à l'automne 76); formation des maîtres, 3 037 (3 057); lettres, 983 (1 103); sciences, 771 (966); sciences économiques et administratives, 2 482 (2 662); sciences humaines, 2 193 (2 425). Toute proportion gardée, c'est en science que la baisse d'inscription se fait le plus sensible, alors que seule la famille formation des maîtres garde intacte sa clientèle.

Les prévisions effectuées par le registraire le 28 avril dernier, au retour de grève, semblent en voie de se réaliser: elles annonçaient 13 851 inscriptions pour l'automne 77. En octobre dernier, quelques jours avant l'arrêt de travail, on avait prévu qu'ils seraient 16 183 à s'inscrire à cette session.

L'élection du recteur: trois noms retenus

Plus de 70 personnes se sont vues proposées comme «candidat possible» au poste de recteur de l'UQAM, lors du premier tour de consultation auprès des cadres supérieurs, des personnes chargées de fonctions de direction d'enseignement et de recherche, des professeurs, du Conseil d'administration et de la commission

des études de l'UQAM.

Il s'est avéré que dix personnes ont accepté d'être mises en ballottage pour le deuxième tour de consultation qui se déroule jusqu'au 17 septembre. Et de ce nombre, le comité de sélection en avait retenu quatre. Toutefois, à la dernière minute, l'un de ces candidats s'est désisté. Il reste donc, en lice, trois personnes qui sont:

- **M. Pierre De Celles**
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Trois-Rivières
- **M. Jean Gagné**
Conseiller du ministre de l'Éducation pour les Affaires universitaires
- **M. Claude Pichette**
Vice-recteur aux affaires administratives et financières
Université du Québec à Montréal

Il n'est pas certain, cependant, que le futur recteur sera l'un de ces candidats, puisque d'après la

nouvelle procédure de nomination des recteurs «l'Assemblée des gouverneurs, tout en tenant compte des consultations et des travaux du comité de sélection, n'est pas liée par les recommandations de quelque groupe, organisme ou personne et demeure libre de porter son choix sur toute personne qu'elle juge compétente et digne de confiance pour le poste. Cependant, l'Assemblée des gouverneurs doit statuer en premier sur la ou les propositions du comité de sélection avant de décider de toute autre candidature.»

Rappelons que le comité de sélection présidé par M. Robert Després est formé de MM Pierre Jeannot, vice-président du Con-

seil d'administration de l'UQAM, Jacques-Gourgault, professeur et membre du Conseil d'administration de l'UQAM, Gilles Boulet, recteur de l'UQTR et Robert J. Gravel, professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

En raison des vacances estivales, le comité de sélection a décidé de prolonger la date limite pour répondre à la consultation. Tout le calendrier s'en trouve décalé. Ainsi, la rencontre du Comité de sélection avec les membres du Conseil d'administration et de la commission des études de l'UQAM, prévue pour le 19 septembre, est reportée au 26. Il faudra donc attendre d'autant pour que soit nommé le recteur.

Un autre déficit en 77-78

«L'année universitaire 77-78 se soldera par un déficit prévu au budget de \$3 millions pour l'UQAM, qui s'ajoute aux \$4.8 millions de l'exercice 76-77, commente le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. Claude Pichette. La situation est très mauvaise, la marge de manœuvre étroite. Mais rien ne sert de s'ennerver, de mettre des gens à pied et de couper des postes. Notre position est la suivante: nous demandons que pour 76-77 le gouvernement verse des subventions sur une base de 9 570 étudiants, soit la population de l'UQAM d'avant la grève, au regard d'une clientèle évaluée à 6 800 étudiants, et que pour 77-78 il garantisse aussi ses subventions sur la base de 9 570 étudiants, en comparaison d'une fréquentation prévue de 8 500 étudiants. Québec répondra-t-il de façon positive?»

La direction de l'UQAM pense que la répartition des ressources financières de l'exercice 77-78 doit s'effectuer dans le respect total des conventions collectives. «Pas de compression du personnel en place. Devançant même un peu la convention UQAM-SPUQ,

l'Université souhaite engager une vingtaine de professeurs substitués ou invités, payés à même les disponibilités créées dans la masse salariale du personnel enseignant par les vacances et congés sans traitement qui ne font pas l'objet d'un remplacement», souligne le vice-recteur.

Pour amortir le déficit prévu en 77-78, les disponibilités salariales constituées en cours d'année par le roulement des personnels cadre et de soutien seront «gelées»; elles serviront à diminuer le déficit de \$3 millions prévu au budget. Quant aux services auxiliaires tels que le stationnement, les magasins, les cafétérias, la photocopie, leurs tarifs augmenteront: «On sera obligé de demander des augmentations substantielles pour que les entreprises auxiliaires puissent s'autofinancer.»

Le déficit de 76-77 réduit de \$1 million

Le vice-recteur apporte une note plus réjouissante: «Compte tenu d'une population étudiante plus élevée que celle anticipée pour l'année 76-77, le siège social annonce que l'UQAM recevra un million supplémentaire, ce qui

réduit à \$4.8 millions, le déficit de l'ordre de \$6 millions, anticipé il y a quelques semaines. En effet, les prévisions 76-77 étaient de 6 794 étudiants. Or la lecture de fin d'année universitaire - le semestre d'hiver terminé le 22 juillet - révèle que la fréquentation a été de 7 261.»

Il faut enfin rappeler que les problèmes budgétaires de l'UQAM sont compliqués par la pénalité imposée par le système de péréquation en vigueur. L'Université considère perdre ainsi \$3 millions. Claude Asselin

SEUQAM

A la conclusion d'une journée d'étude, tenue le 7 septembre, SEUQAM a résolu de reporter à une assemblée générale, prévue pour le 21 septembre, l'examen de la position qu'il devrait adopter à l'endroit du Rapport des Sages sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche à l'UQAM. Le SEUQAM ne remettra pas de rapport à l'Université sur le document des Sages.

Des bacheliers comme tout le monde

Le règne des baccalauréats spécialisés s'est éteint doucement à l'UQAM au cours de l'été et une ère nouvelle commence avec la session d'automne 1977. En conformité avec les nouvelles règles régissant l'appellation des grades adoptées par l'Université du Québec, une nouvelle appellation des grades est entrée en vigueur: nos finissants seront désormais, comme tout le monde, des bacheliers ès arts et des bacheliers ès sciences.

Un répertoire complet des nouveaux codes et noms de programmes, ainsi que de la nouvelle appellation des grades, a été préparé par le bureau du registraire (service de l'inscription); la prochaine édition des programmes des familles, qui devrait paraître au cours de la session, en donnera le détail. En attendant, chacun trouvera dans son

module l'appellation qui le concerne.

A titre d'exemple, l'ancien programme P 3100 Mathématiques, conduisant à un baccalauréat spécialisé en sciences (mathématiques), devient le programme P 7721 baccalauréat en mathématiques, conduisant à un baccalauréat ès sciences (B.Sc.)

De même, le détenteur d'un baccalauréat en communication sera, tout simplement, bachelier ès arts, comme le détenteur d'un baccalauréat en histoire, etc., etc.

Signalons que les étudiants qui sont déjà engagés dans un programme auront le choix de l'appellation, l'ancienne ou la nouvelle, de leur diplôme à la conclusion de leurs études. Les nouveaux étudiants seront régis par le nouveau régime.

Comité exécutif

Durant l'été, comme à l'habitude le comité exécutif exerçait des pouvoirs qui lui avaient été délégués par la commission des études et par le conseil d'administration. A sa réunion du 23 août, le comité exécutif a :

- certifié la liste des finissants transmise par le bureau du registraire en vue de l'émission de diplômes, qui seront décernés par l'Assemblée des gouverneurs. Au premier cycle, la liste comprend 141 noms, répartis comme suit : famille des arts, 12; famille des sciences humaines, 43; famille des lettres, 18; famille des sciences, 27; famille des sciences administratives et économiques, 12; famille des sciences humaines, 29. Au deuxième cycle, la liste comprend 22 noms : 19 ont complété leur programme d'études en vue d'une maîtrise ès arts, et 3 en vue d'une maîtrise ès sciences.

- autorisé l'ouverture de quatre nouveaux programmes de premier cycle : certificat en intervention psycho-sociale; certificat en gestion du personnel et des relations de travail; certificat en gestion administrative; certificat en évaluation foncière. Cela pour la session courante.

- autorisé l'ouverture d'un nouveau programme de deuxième cycle : certificat en thérapie familiale et conjugale, sous certaines conditions auxquelles il faudra préalablement satisfaire.

- autorisé la création d'un module de sciences comptables à la famille des sciences administratives et économiques.

- nommé deux nouveaux vice-doyens, M. Jean-Pierre Boivin à la famille des arts, M. Claude Abshire à la famille des sciences, et renouvelé le mandat de Mme Florence Junca-Adenot au poste de vice-doyen de la famille des sciences administratives et économiques. Ces trois mandats vont jusqu'au 31 mai 1979.

- nommé sept nouveaux directeurs de département et renouvelés mandats de M. Jean-Paul Lafrance au département de communications, et M. Robert Rigal au département de kinanthropologie et de M. Claude Crépault au

département de sexologie.

- nommé onze nouveaux directeurs de module et renouvelé les mandats de sept directeurs de module.

- renouvelé le mandat de Mlle Lise Langlois, secrétaire général, comme représentant de l'UQAM au comité de retraite de l'UQ. (Le représentant des employés à ce comité est M. Michel Meilleur).

- approuvé la nouvelle version du Règlement du premier cycle, telle que recommandée par la commission des études, (voir article en page 3).

- ratifié la liste des organismes à consulter en vue de la désignation de membres sociaux-économiques au conseil d'administration de l'UQAM. (Il existe actuellement deux postes à combler par des représentants sociaux-économiques).

- suite aux recommandations de l'administrateur-délégué aux arts, le comité exécutif a rétabli le module d'art dramatique dans ses obligations et ses droits, et a mandaté le secrétaire général pour mettre en marche l'élection d'un directeur de module pour octobre 1977. Par ailleurs, il a maintenu les deux regroupements de théâtre et de musique pour l'année 1977-78; chacun de ces regroupements aura un responsable délégué relevant directement du vice-doyen de la famille des arts.

- engagé 26 nouveaux professeurs, la majorité en remplacement de professeurs en congé de perfectionnement ou en congé sabbatique.

- accordé un congé sans traitement à sept professeurs.

- autorisé les dépenses nécessaires à des travaux de réaménagement au pavillon Louis-Jolliet (au 6e étage, pour le service de l'informatique et le service de personnel; au 4e étage, pour le service de l'information et des relations publiques), et à l'amélioration du système alarme-incendie au Pavillon Read.

- ratifié la lettre d'entente de l'UQAM et de l'Association des cadres de l'UQAM.

Calendrier universitaire

12 au 16 septembre
Inscription tardive, 1er, 2e et 3e cycles.

12 au 23 septembre
Période de modification de choix de cours et d'annulation avec remboursement des frais de scolarité sans mention au dossier.

24 septembre au 18 novembre
Période d'annulation de cours sans mention d'échec et sans remboursement de frais de scolarité.

10 octobre
Congé.

1er novembre
Date limite pour la soumission d'une demande d'admission et pour une demande de changement de programme pour la session d'hiver 78, aux études de 1er, 2e et 3e cycles, à temps complet ou à temps partiel.

1er novembre
Date limite pour effectuer le deuxième et dernier versement des frais de scolarité pour tous les étudiants.

28, 29, 30 novembre et 1er décembre
Inscription familles des sciences, des sciences administrati-

ves et économiques, des sciences humaines, des lettres, ainsi qu'aux 2e et 3e cycles.

5, 6, 7, 8 décembre
Inscription familles de formation des maîtres, des arts, ainsi qu'à la maîtrise en éducation.

12, 13 décembre
Inscription au programme d'enseignement au préscolaire et à l'élémentaire hors campus, au

programme d'enseignement au préscolaire et à l'élémentaire, au programme de certificat en administration.

23 décembre
Fin de la session d'automne.

9 janvier 1978
Début de la session et des cours d'hiver 78.
Remise des résultats de la session d'automne.

Les étudiants à la C.E.: une affaire à suivre

Le Conseil d'administration de l'UQAM, réuni en assemblée régulière le 14 juillet, a décidé de surseoir à la nomination des quatre étudiants élus par acclamation membres de la commission des études à la clôture de la période de mise en nomination le 27 mai dernier.

Cette décision fait suite à une résolution de la commission des études concernant la représentation étudiante à cette instance. Il faut souligner ici que les étudiants élus à la CE sont tous les quatre inscrits au secteur économie/administration.

La résolution du Conseil d'administration stipule :

1. que les candidatures reçues pour la Commission des études soient reconnues comme valides aux fins de la représentation du secteur des Sciences économiques et administratives;

2. que toutefois le Conseil d'administration sursoie à la nomination des étudiants jusqu'à ce que la Commission des études lui soumette une structure de représentation et une procédure d'élection appropriées, après consultation auprès de l'ensemble des étudiants à travers leurs associations représentatives, dans le respect des procédures qu'elles se sont données.

3. qu'en conformité avec le paragraphe 2 ci-dessus, une nouvelle période de mise en candidature soit décrétée dès le mois de novembre 1977, pour tous les secteurs.

4. qu'à ces fins, le Secrétaire général et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soient mandatés pour entreprendre les démarches requises pour l'application des paragraphes 2 et 3 ci-dessus.

D'autre part, le Conseil d'administration a résolu de recommander au Lieutenant-Gouverneur en conseil de nommer MM Serge Fontaine et Gilles A. Legault membres du Conseil d'administration de l'UQAM pour un mandat d'un an. Ces deux étudiants ont été élus à la fin du mois de juin (par scrutin secret et par la poste). Trois candidats étaient sur les rangs.

A ce chapitre, la commission des études a fait part au Conseil d'administration de son inquiétude face à la nomination éventuelle de deux étudiants du même secteur au Conseil d'administration et demande qu'à l'avenir le mode de nomination tienne compte de l'esprit de la procédure recommandée pour la nomination des étudiants à la commission des études.

Les chargés de cours

Le syndicat des chargés de cours ira en appel devant le Tribunal du Travail au cours du mois de septembre.

Les chargés de cours ont en

effet décidé, dès le début juillet, d'en appeler de la décision du commissaire-enquêteur qui a rejeté leur demande en accréditation. M. Devlin a reconnu dans son jugement que les chargés de cours étaient des salariés au sens du code du travail, qu'ils avaient des intérêts distincts de ceux des professeurs et qu'ils sont exclus du SPUQ. Il rejette néanmoins leur demande en accréditation et exige qu'ils fassent partie du même syndicat que les professeurs.

Le Tribunal du Travail a jugé que la demande d'appel du syndicat était fondée et, conséquemment, qu'il y avait lieu de réexaminer le verdict de M. Devlin.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

Volume IV, numéro 1,
le 12 septembre 1977
Université du Québec à Montréal

publié par :
section information
Université du Québec à Montréal
1199 rue de Bleury, Montréal
téléphone : 282-7040

rédaction : Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin
photos : service de l'audiovisuel
Dépôt légal : deuxième semestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec

Commission des études

A sa réunion du 6 septembre, la commission des études a résolu de recommander au conseil d'administration :

- la nomination de trois directeurs de programmes de maîtrise : Mlle Fernande Rochon (chimie), M. Alain Lapointe (économique) et Mme Pauline Vaillancourt (science politique).

- la nomination de trois directeurs de modules : M. Adamczyk comme directeur intérimaire du module design de l'environnement, du 15 août jusqu'aux prochaines élections; M. Guy Labelle (linguistique) et M. Robert Mélançon (chimie), intérimaires jusqu'au 30 décembre 77.

- la nomination de quatre membres au comité de direction du Centre de recherche en didactique : MM Michel Allard (directeur du département des sciences de l'éducation), François Carreau (directeur du département de mathématiques), Michel Tousignant (directeur du département de psychologie) et J.-A. Labelle (directeur du département de linguistique).

- la mise en congé de perfectionnement de M. Jean-Marie Deporcq, du département des sciences administratives.

La commission des études a, en outre :

- ratifié un projet de groupe de travail sur la condition féminine, rattaché au doyen des études de premier cycle;

- répondu à la demande de consultation du comité de sélection pour la nomination du nouveau recteur en complétant un seul bulletin identifié au nom de l'organisme;

- adopté la politique de l'UQAM concernant la déontologie des projets de recherche impliquant l'expérimentation sur des sujets humains, politique proposée par le décanat des études avancées et de la recherche;

- ratifié la politique d'aide institutionnelle à la diffusion des travaux de recherche universitaire, donnant suite ainsi à une résolution de la sous-commission des études avancées et de la recherche.

Réunions d'automne

	Jour de réunion	Date limite dépôt de documents
Conseil d'administration	26 septembre	(Assemblée spéciale)
	18 octobre	7 octobre
	22 novembre	11 novembre
	20 décembre	9 décembre
Comité exécutif	13 septembre	7 septembre
	4 octobre	28 septembre
	25 octobre	19 octobre
	15 novembre	9 novembre
	29 novembre	23 novembre
	20 décembre	14 décembre
Commission des études	26 septembre	(assemblée Spéciale conjointe avec C.A.)
	11 octobre	30 septembre
	8 novembre	28 octobre
	13 décembre	2 décembre
Sous-commission des études avancées et de la recherche	21 septembre	13 septembre
	19 octobre	11 octobre
	16 novembre	8 novembre
	21 décembre	13 décembre
Sous-commission du premier cycle	15 septembre	7 septembre
	20 octobre	12 octobre
	17 novembre	9 novembre
	15 décembre	7 décembre



M. Jean-Pierre Boivin

Jean-Pierre Boivin:

«Aux Arts, recréer un climat»

M. Jean-Pierre Boivin était récemment nommé vice-doyen à la famille des arts. Professeur à la défunte école des Beaux-Arts et à l'UQAM dès sa fondation en 69, il en a vu passer de l'eau sous les ponts! Il a surtout vu plusieurs vice-doyens aux arts se retirer en douce ou terminer péniblement leur mandat. Sa candidature au poste de vice-doyen serait-elle alors un acte de pure témérité?

«Je crois connaître les pièges de cette fonction et je vais tenter de les éviter, avoue M. Boivin. J'ai trouvé qu'il était temps de penser à autre chose qu'à des refontes de programmes et à des changements de structures. Il est temps de cesser les analyses et de «faire.» Ce que j'avais à proposer à la famille comme sens premier de mon mandat, c'est l'instauration d'un climat, d'un esprit.»

Un climat de confiance

«Je veux que la porte du vice-doyen soit une porte ouverte, précise M. Boivin. Que mes rencontres avec les gens soient beaucoup plus des échanges d'amitié que des entrevues d'affaires. Je conçois mon poste comme un de coordination et non d'autorité. Il ne faudrait plus que règne à l'Université un climat de

course au pouvoir: il est si facile d'être plus grand que tout le monde en se mettant debout sur les épaules des autres...»

Un climat de travail collectif

«J'ai déjà demandé à chacun des directeurs de module ce qu'ils pouvaient apporter aux autres modules pour qu'ils fonctionnent mieux. La question surprend mais une famille, c'est fait pour que tout le monde apporte quelque chose à l'autre». Pour réaliser concrètement ces objectifs de travail en commun et d'ouverture aux autres, M. Boivin caresse déjà deux rêves pour 77-78: une semaine des arts à l'UQAM et l'organisation d'un colloque international sur l'enseignement des arts au niveau supérieur. «C'est davantage que des vœux pieux, souligne le

vice-doyen. D'une part, il faut que les arts s'ouvrent à toute l'université et d'autre part, qu'ils puissent se confronter aux autres et prendre une petite bouffée d'air».

M. Boivin compte, bien sûr, poursuivre le travail de son prédécesseur avec le comité de secteur et remettre en chantier les dossiers en suspens. Il affirme avoir également l'intention de participer aux conseils de module, pour connaître de près la réalité des étudiants.

«Après tout, je suis là d'abord et avant tout pour eux. Je désirerais qu'ils aient des professeurs compétents, des lieux de travail convenables et stimulants, des cours intéressants et qu'ils puissent faire ici des expériences de création. En un mot, je veux qu'ils soient heureux de leur séjour à l'Université.» D.N.

Règlement du 1er cycle: retouches mineures

Le nouveau règlement du premier cycle est maintenant en vigueur. Le doyen responsable, M. Michel Leclerc, estime qu'il s'agit de modifications mineures, d'un raffinement des définitions qui, sauf exception, affectent peu l'étudiant dans sa vie quotidienne. Il fallait adapter ce règlement au nouveau régime des études de l'U.Q. En fait, à peine 15 pour cent des articles 2, 3, 4 et 9 ont été touchés.

Certaines modifications ne pourront s'appliquer que très graduellement; c'est le cas, notamment, de celles concernant les cours concomitants et les cours préalables (article 2). Les premiers seront supprimés de la banque de cours d'ici décembre 78, et les seconds, réduits au minimum. La programmation s'en trouvera allégée, et offrira de nouvelles possibilités aux étu-

dants à temps partiel.

Les autres changements qui affectent l'article 2 sont d'ordre administratif: ils visent à accorder une plus grande souplesse aux diverses instances de l'UQAM, à rétablir l'équilibre entre les divers programmes (baccalauréats et certificats), à faciliter la tâche de ceux qui élaboreront les nouveaux programmes pluridisciplinaires.

L'article 3 tel que modifié regarde maintenant l'étudiant: les clauses sur l'évaluation ont été reformulées et complétées, pour lui assurer une protection accrue et lui faire prendre conscience de ses droits à ce chapitre. Dans le passé, l'application de ces dispositions variait considérablement d'une famille à l'autre, donnant parfois dans l'arbitraire. Elles rappellent que l'examen final - s'il a lieu - ne doit en aucun cas compter pour plus de 50 pour cent de l'évaluation; qu'une entente sur les modalités de cette évaluation doit être conclue à l'intérieur de chaque groupe-cours; qu'elle doit être transmise par écrit au directeur de modules et de départements, ainsi qu'au vice-doyen avant la fin de la 3e semaine de cours; celui-ci vérifie si elle est conforme à la norme.

Le nouveau règlement souligne qu'il existe une procédure de révision de notes à laquelle tout étudiant s'estimant lésé peut avoir recours. Le rôle du comité de révision est mieux défini et tient compte d'une résolution adoptée en ce sens par la Commission des études l'an dernier. Les sanctions prévues en cas de plagiat et de fraudes apparaissent plus explicitement dans cette nouvelle version; une procédure précise y est suggérée pour l'ensemble des conseils de modules; ceux-ci devront se soumettre à des critères généraux afin de régler ces questions.

Avec l'article 4 - et même avant sa ratification officielle - l'âge requis pour être admis à l'UQAM est passé de 23 à 22 ans pour les étudiants adultes. Le délai d'absence autorisé est maintenant de 24 mois (plutôt que 12), sans que le candidat ait à présenter une nouvelle demande d'admission.

Les autres amendements apportés au règlement du premier cycle de l'UQAM - qui diffère sur quelques points du nouveau régime des études de l'U.Q. - ne sont que redéfinitions, précisions, ajouts mineurs. C.G.

L'enfance exceptionnelle

Une semaine de sensibilisation

Trois mille délégués sont attendus les 4, 5 et 6 novembre au Congrès sur l'enfance exceptionnelle du Québec. Parmi eux, des enseignants et des étudiants de l'UQAM, en grand nombre, à titre de conférenciers, d'animateurs, de personnes-ressources, d'organisateurs, de participants. Ces rôles multiples témoignent de l'importance grandissante que revêt pour eux ce genre d'événement.

Une semaine de sensibilisation se tiendra du 13 au 20 septembre dans tout le Québec, et à l'UQAM en particulier. Cela coïncide avec l'accueil que réserve la Famille de formation des maîtres aux nouveaux arrivants; Johanne Durand, étudiante en enfance inadaptée et membre du comité d'information du congrès, y trouvera une tribune de choix. D'autres moyens seront utilisés: bulletin quotidien, feuillet interne de la famille formation des maîtres, conseils de module, comité d'information de module enfance inadaptée, kiosque, etc.

La rencontre s'intitule cette année: «Concertation, instrumentation». Ses objectifs: amener les

spécialistes de tout acabit à trouver une plate-forme commune d'intervention auprès de l'enfant qui manifeste des problèmes d'apprentissage et d'adaptation. D'où l'idée de concertation, qui doit en principe déboucher sur une meilleure «instrumentation». Il faut, en d'autres termes, que les intéressés mettent au point une méthode de travail qui soit suffisamment souple et cohérente pour que tous puissent s'en servir.

Pour les étudiants, l'expérience est importante; un «bain de professionnalisme», en quelque sorte. Ils espèrent faire le lien entre leur formation théorique et les problèmes vécus concrètement par les intervenants. Quelques noms de l'UQAM, et titres d'exposés: Yvon Lefebvre, professeur, «L'égalité des chances»; Mariette Boudrault, étudiante, «L'intégration de l'enfant identifié comme mésadapté socio-affectif, dans une classe régulière d'une polyvalente»; Jean-Gus Enkerlie, professeur, «Troubles graves d'apprentissage au secondaire»; Guy René, étudiant, «Intégration des enfants handicapés senso-

riels dans les classes régulières»; Claire Landry-Larue, professeur, «Enseignement par équipe»; Bernard Terrisse, professeur, «Principes d'intégration scolaire»; Jean-Marie Bouchard, professeur, «Normalisation», etc.

Le président du congrès, M. Gilles Bouchard, précise que ces sessions, tout comme le Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle, sont ouverts à quiconque s'intéresse à ces problèmes.

Journée mondiale du tourisme culturel

Pour la première fois aura lieu cette année une journée mondiale du tourisme culturel. Le Groupe de recherche en patrimoine de l'UQAM ne s'est pas fait prier pour emboîter le pas. En collaboration avec le Conseil des monuments et sites du Québec et l'Association technique du tourisme, il organise un débat en l'auditorium du pavillon Lafontaine, mercredi à 13h30.

Le thème: «Tourisme et huma-

nisme contemporains». C'est le bon moment au Québec pour s'interroger là-dessus, souligne M. Pierre Mayrand du GRP, puisque le ministère des Affaires culturelles et le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche s'apprêtent à reviser leurs politiques. Il faut aider tous les agents politiques et les groupes sociaux à définir leurs objectifs sur ce plan, à préciser leur politique sociale du tourisme. C'est un mouvement international. On ne peut s'y soustraire.

Il y aura bien du monde autour de la table mercredi pour alimenter le débat: M. André Beaudoin, du comité exécutif gouvernemental responsable du Livre blanc sur le développement culturel; M. Jean Rioux, du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports; M. Pierre Lefebvre, responsable du Livre vert au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche; M. Andrew Savage, président de la Société des festivals populaires du Québec; M. Pierre-Oscar Courtemanche, directeur général du Centre d'études du tourisme; M. P.-Louis Martin, ethnologue, responsable de la nouvelle collection «Guide touristique culturel au Québec».

A la fin de la journée, les organisateurs donneront une conférence de presse.

Un triumvirat à la gestion académique

Depuis le 2 septembre, le décanat de la gestion académique est dirigé par un triumvirat composé de MM. Denis Bertrand, doyen intérimaire, Pierre Leahey, doyen adjoint intérimaire, et Claude Corbo, cadre conseil. Leur mandat prendra fin au plus tard le 28 février 1978.

Le conseil d'administration de l'UQAM a pris cette décision à la suite du départ du doyen, M. Mauro Malservisi, et du doyen adjoint, M. Emile Lavallée. La période d'intérim permettra d'étu-

dier l'avenir du décanat de la gestion académique et des fonctions qui lui sont confiées, à la lumière du rapport du Comité des Sages, qui recommande l'abolition du décanat sous sa forme actuelle.

Le mandat de la direction intérimaire a été défini comme suit:

1. Assumer la gestion courante des opérations du décanat;
2. Préparer avant le 1er janvier 1978 un rapport sur l'avenir du décanat;

«3. Pressentir des responsables permanents éventuels de cette instance et des instances lui succédant.»

Chacune des personnes composant la direction intérimaire du décanat conservent, pendant la durée de leur mandat, leurs fonctions régulières. M. Bertrand est doyen adjoint du décanat des Etudes avancées et de la recherche, M. Leahey est adjoint au vice-recteur à l'administration et aux finances, et M. Corbo, registraire.



Avant de bâtir, il faut éplucher...

Une «épluchette» de bois au Centre de plein air du service des sports, au lac Supérieur. Une trentaine d'étudiants ont effectué cet été les travaux de base pour la construction d'un chalet en bois rond: abattage des arbres, écorçage, transport, séchage, coupe. Un refuge a également été cons-

truit pour ceux qui ne présentent guère les charmes du camping d'hiver. Le chalet devrait être terminé cet automne pourvu que plusieurs étudiants aillent prêter main forte. Suffit de communiquer avec Pierre Lassonde, animateur au service des sports.

Stationnement: 1 000 places

L'Université offre cette année un peu plus de 1 000 places aux automobilistes dans ses cinq terrains de stationnement: Sainte-Marie, Lafontaine, Milton, Saint-Urbain, Jeanne-mance. Comme par le passé, n'importe qui ne peut stationner son véhicule n'importe où, n'importe quand. Des règlements à ce sujet sont consignés dans un feuillet «Stationnement UQAM» disponible au service des immeubles et de l'équipement (Riverin I, 7e étage).

Dans ce feuillet on retrouve, outre les critères d'admissibilité, de nombreux renseignements touchant les horaires, les coûts, les types divers de vignettes et de billets ainsi que les moyens de se les procurer. Un plan du campus y figure également.

Il est intéressant de souligner

que le budget consacré au stationnement s'élève à \$225 000. Que le plus gros morceau va au «gardiennage» (\$95 000 environ), puis à la location du Sainte-Marie (\$58 000) et au déneigement (\$50 000).

Ce budget élevé n'est pas sans toucher les usagers. Ainsi il est prévu d'augmenter les coûts de stationnement à compter du 7 septembre:

- de \$107, le stationnement des salariés (déduction à la source);
- de \$130 pour une période d'un an;
- de \$0.65, le stationnement avec billet donnant droit à une seule entrée, monte à \$1.

On maintient par contre à \$2.50 le droit d'entrée des visiteurs. Et on propose aux étudiants une vignette utilisable en tout temps sur les terrains désignés; un

Le service de santé fermé, il faudra courir au CLSC

L'UQAM perd son service de santé qui devient partie intégrante du CLSC/Centre-ville. Ce transfert se veut conforme aux grands objectifs de l'Université, notamment au chapitre de l'intégration au milieu environnant. Mais il reste que ce départ ne sera pas accepté de tous sans grincement de dents.

Car, sans prétendre dispenser tous les soins et traitements d'une super-clinique privée ou d'un Centre local de santé communautaire, le service de santé de l'UQAM répondait avec efficacité et attention à beaucoup d'attentes de la collectivité en matière de santé préventive et curative. Une enquête menée par le Syndicat des employés de soutien de l'UQAM, en 1976, l'avait montré.

Mais il faudra, puisque toutes les ententes ont été conclues, avaler la pilule et voir les «choses positivement» comme disent les hommes politiques. D'ailleurs, à la suite de négociations, l'UQAM a convaincu le CLSC de la nécessité de maintenir certains programmes préventifs à l'intention de la clientèle UQAM. Ainsi, des projets touchant la sexologie, l'alcoolisme et autres toxicomanies, les habitudes de vie, seront non seulement préservés mais dans la mesure du possible, réalisés dans des locaux de l'UQAM.

C'est au plan des services curatifs que les changements seront les plus sensibles. Tous ces services s'effectueront à par-

tir du CLSC, au 310 ouest, rue dès le début du mois d'octobre. Et même si on se retrouvera en pays de connaissance puisque les infirmières et quelques médecins du service de santé-UQAM y travailleront, il n'en demeure pas moins qu'il faudra vraisemblablement se plier à de nouveaux horaires, à des périodes d'attente plus longues, à des rendez-vous moins rapides, etc.

Pour reprendre une expression de Laurent Jannard, directeur des Services aux étudiants (négociateur dans ce transfert): «Le temps de l'exclusivité est révolu... Pour quoi perpétuer un traitement de faveur pour la collectivité UQAM?»

Toutefois, l'Université ne s'est

Sainte-Catherine (près de Bleury), pas déchargée des responsabilités professionnelles et administratives du service de santé des SAE, sans y conserver un droit de regard. Elle s'est vue offrir un siège au Conseil d'administration du CLSC. D'autre part, elle a consenti au CLSC (par l'intermédiaire des SAE) une subvention de \$30,000 pour «prise en charge des programmes actuels et démarrage de l'opération». Une entente annuelle est prévue chaque année entre les parties.

D'ici au début du mois d'octobre, le service de santé maintient ses programmes, ici à l'UQAM, au pavillon Phillips (1193 Carré Phillips, local 8800). H.S.

A la galerie UQAM

Une exposition intitulée «Recherche-couleurs» inaugure la saison d'automne à la Galerie UQAM, du 12 au 16 septembre. M. Maurice Raymond, professeur en arts plastiques, fera état d'une recherche de quatre ans sur la fixité des couleurs. Une série de

planches techniques et les résultats d'expériences réalisées en laboratoire seront présentés. Le lancement de sa brochure intitulée «Fixité relative des principales matières picturales» aura lieu en même temps.

L'accueil, cette année

Le «succès mitigé» de l'Opération accueil 76 a incité les Services aux étudiants à repenser leur stratégie: cette année, l'accueil sera modulaire, ou familial. Pas de visites du campus en autobus, ni de tours guidés des pavillons, ni de super-parties à l'intention de toute la collectivité universitaire; si de telles activités

ont lieu, elles seront le fait des conseils de module qui se chargeront d'accueillir et d'informer, à leur façon, les nouveaux venus. Du moins certains d'entre eux.

A ce jour, 12 seulement (sur 39) ont présenté aux SAE un projet d'accueil et d'information, se prévalant ainsi des ressources techniques, matérielles et financières mises à leur disposition. Trois autres se sont contentés de demander un permis d'alcool, préludes à autant de «parties». Une subvention moyenne de \$500 a été prévue par module, soit un budget global d'environ \$20 000. Théoriquement, les montants ainsi versés doivent couvrir la moitié des frais du projet d'accueil, la famille et le module étant invités à combler la différence.

Décentralisation des responsabilités et mise en commun des ressources, tels sont les principes qui sous-tendent l'Opération accueil 77. Destinée à adapter l'événement aux besoins et aux priorités de la vie modulaire et à susciter la participation de ses membres, l'Opération n'a pas reçu, jusqu'à présent, l'accueil escompté par ses promoteurs.

M. Alexandre Lenis, animateur de Vie étudiante et coordonnateur du programme, explique le phénomène: «Au retour de grève, lorsque furent amorcées les démarches auprès des conseils de module à ce sujet, les gens avaient bien d'autres préoccupations que la rentrée. En outre, certains modules ont suivi la consigne de l'AGEUQAM, les invitant à boycotter le programme d'accueil des SAE. Enfin, il faut composer avec l'apathie générale qui n'est pas due à une passivité naturelle des étudiants, mais à l'incapacité des structures en place de les mobiliser.» C.G.

Le Dr G.Y. Tremblay

C'est avec regret que l'UQAM fait part du décès de Monsieur Gaétan - Y. Tremblay, survenu accidentellement le 14 août dernier.

Monsieur Tremblay occupait le poste de directeur de la coordination en santé et affaires sociales. Il était entré en fonction le 1er septembre 1976 et relevait du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Réservez vos livres

Rien de plus frustrant que d'être privé d'un volume à la bibliothèque parce que deux ou trois étudiants gloutons les monopolisent pour la session. Sur-tout lorsque l'ouvrage apparaît sur la liste des lectures obligatoires que remet un professeur au début d'un cours.

Il y a une solution: la réserve. Il suffit qu'un enseignant transmette au Service du prêt des bibliothèques, les bibliographies qu'il recommande à ses étudiants. Les volumes sont alors retirés de la circulation normale pour la ses-

sion, et consultés sur place; cela permet à tous d'en prendre connaissance.

Ce service existe depuis longtemps, mais demeure sous-utilisé. En fait, à la bibliothèque centrale, à peine 20 pour cent des professeurs y ont recours. Pourtant des circulaires d'information sont expédiées à cet effet tous les ans, dans les divers départements. Rien n'empêche les étudiants qui subissent ces frustrations d'inviter leurs professeurs à s'y inscrire.

Si ça vous chante

Dès mardi de cette semaine, les répétitions démarrent à la chorale universitaire mise sur pied par le module de musique et subventionnée par les services

aux étudiants.

Pour Sr Marcelle Corneille, directrice du module, une chorale c'est le pôle, la force d'un module de musique. «Il s'agit du plaisir de chanter, de se regrouper dans l'harmonie, autour de la musique. Une chorale, c'est du dynamisme, de la vie.»

Point n'est besoin d'être Caruso pour rejoindre les rangs de la chorale, dirigée par Miklos Takacs, professeurs invité de Budapest. «Beaucoup de gens pensent qu'ils chantent faux, explique Sr Corneille. Beaucoup d'autres croient qu'ils n'ont pas d'oreille. C'est tout simplement qu'ils n'ont pas eu la chance d'être dirigés et que leur oreille n'est pas placée. Vous savez, entendre chanter à côté de soi aide énormément à bien chanter.»

Même si le rêve d'une chorale d'une centaine de voix ne semble pas devoir être atteint, bon nombre d'étudiants, de professeurs et d'employés se sont déjà engagés à suivre les répétitions une fois la semaine au 3086 du Palais du Commerce.

On peut encore s'y inscrire cette semaine, si cela nous chante... D.N.